



4 jours pour découvrir un territoire aux espaces grandioses et incroyablement sauvages autour de la Font Sancte. Un circuit d'exception aux panoramas hors normes sur tous les massifs environnants : Haute Ubaye, Écrins, Viso, Chambeyron, Queyras. Cet itinéraire de haute altitude traverse le Val d'Escreins, un espace protégé et d'une richesse faunistique et floristique incroyable.

**LIEU : QUEYRAS/UBAYE**

**DATE :** 08 au 11 JUILLET 2025

**DURÉE :** 4 jours et 3 nuits

**ACCOMPAGNATEUR :** DENIS KEMPF, Accompagnateur en montagne diplômé d'état, 0689248115

**MAIL :** [sejours.atlas@gmail.com](mailto:sejours.atlas@gmail.com)

**NIVEAU :** **moyen à bon marcheur** (marche sur sentier, entre 600 et 1200 de dénivelé positif,

**HÉBERGEMENT :** Sous tente

**GROUPE :** de 11 personnes (9 ados + 2 adultes)

**PORTAGE :** vous ne portez que votre sac à dos journée, vous retrouvez le matériel de camping et vos affaires perso le soir sur le lieu du bivouac

**RENDEZ VOUS :** JOUR 1 – **Rendez-vous à l'aire de covoiturage de Baratier, à 8H**

**FIN DU SEJOUR :** JOUR 4- au retour de randonnée. Vers 16h à l'aire de covoiturage

**TARIF :** 255 €

**Dans le Tarif est compris**

- L'hébergement tel que décrit dans le programme
- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé ou breveté d'état
- la pension complète (dîner, petit déjeuner, et pique-nique des jours 1, 2, 3, 4)
- Le transport des bagages
- le camping du Jour 1

**Le tarif ne comprend pas**

- Les boissons et les dépenses personnelles
- le matériel de camping, : tente, duvet, matelas, couverts, boîte de pique-nique, assiette et bol
- le pique-nique du Jour 1
- Les assurances annulation et rapatriement

Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

## PROGRAMME DU SEJOUR :

### Jour 1 Tête de la Cula 3090m

Belle journée de rando pour faire un 3000 avec vue superbe, belle mise en jambe

Nuitée en camping avec sanitaire

Dénivelé : + 990 m / - 990 m- Temps de marche estimé : 5h00

### Jour 2 Maljasset par le Col et la tête de Girardin

Très belle traversée jusqu'au col Girardin, en passant par les lacs des Rouites et de ST Anne, montée rapide à la tête de Girardin puis descente sur Maljasset.

Nuitée bivouac

Dénivelé : + 1360 m / -1115 m- Temps de marche : 7h00

### Jour 3 Val d'Escreins par le col des Houerts

Après une courte descente, remontée dans le vallon des Houerts jusqu'à la pointe d'Escreins 3038m, descente par le superbe vallon de la Selette, jusqu'au refuge de basse rua.

Nuitée bivouac

Dénivelé : + 1310 m / - 1450 m- Temps de marche :8h

### Jour 4 Ceillac par le pis d'Escreins

Très belle Traversée avec vue sur les Écrins, et descente jusqu'à Ceillac

Fin du séjour en fin d'après midi

Dénivelé : + 1150 m / - 1270 m - Temps de marche : 8h

*Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. En dernier ressort il reste seul juge du programme*

## L'EQUIPEMENT :

### POUR LA RANDO

- Sac à dos 30 l
- Bâtons de marche (conseillé)
- Chaussures de randonnée de préférence montantes et imperméables,
- 1 short
- 1 Tee-shirts manches courtes, légers et respirant pour permettre l'évacuation de la transpiration.
- 1 Couche intermédiaire pour apporter de la chaleur type fibre polaire.
- 1 Veste imperméable type Goretex idéale pour protéger du vent, poncho anti pluie
- Lunette de soleil classe 3 ou 4. Crème solaire,
- Chapeau, bandeau, gants
- Gourde 1,5 L à 2L
- Jumelles
- Des encas type fruits secs, barres de céréales
- 1 couteau et 1 fourchette, 1 gobelet, 1 petite boîte
- 

### SAC VEHICULE

- Pharmacie personnelle, Vos traitements médicaux avec ordonnance
- Duvet mini + 1 tente pour 2 ou 3
- Trousse de toilettes succincte (1 brosse à dent, 1 savon, 1 serviettes de toilettes petit format)
- 1 petite lampe de poche ou frontale,
- 1 change de sous-vêtements, et vêtements de change
- Papiers d'identité + argent et CB.
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne
- **Le pique-nique du 1 er jour**

***Pour plus de confort et de sécurité, partez bien équipés. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de vêtements, de sac à dos ou de chaussures***

## RENDEZ-VOUS ET ACCES :

J1 : Rendez-vous : 8h au parking de l'aire de covoiturage

## REGIMES ALIMENTAIRES ET SANTÉ

Il est de votre responsabilité de nous fournir tous renseignements concernant votre santé pouvant avoir une influence sur le déroulement et la conduite du séjour du séjour. Merci de nous communiquer vos régimes particuliers.

## FORMALITE

- Carte d'identité ou Passeport en cours de validité + carte sécurité sociale
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs
- L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée.  
Si vous n'en possédez pas, A.T.L.A.S. vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels (voir rubrique assurance et annulation).

## ASSURANCE ET ANNULATION

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assuré pour l'assistance et le secours en cours de séjour, l'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait. Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

## CONTRATS ASSURANCES

**Assistance rapatriement - frais de secours : 1 %** du prix du séjour

**Annulation + bagages : 2, 8 %** du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible qu'une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

## LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

*En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).*

*A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :*

*La Société Médiation Professionnelle [www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr)*

*24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux*